



Rencontre entre le Conseil d'Etat
et le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds

Communiqué de presse

Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a reçu récemment le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel pour leur séance annuelle de travail. L'ordre du jour a permis de passer en revue un certain nombre de dossiers d'actualité. Les deux exécutifs ont essentiellement échangé des informations, examinant parfois l'éventualité de mesures à prendre.

Ils ont discuté de leurs intérêts communs ou respectifs dans divers dossiers, et notamment dans les suivants :

- Soutien à l'emploi.

Les deux exécutifs ont fait état de leurs plans de soutien et exprimé l'importance qu'ils accordent, vu la situation économique spécialement difficile dans les Montagnes neuchâteloises, à toutes les mesures susceptibles de favoriser l'emploi.

- Entretien des routes communales.

La Ville de La Chaux-de-Fonds a mis en exergue l'aide considérée comme modeste que l'Etat accorde aux communes pour l'entretien des routes communales. Au vu de ce que rapportent les taxes liées à la route, cette aide, a estimé la Ville, pourrait être plus importante. La question va être examinée prochainement par le chef du Département de la gestion du territoire.

- Localisation des filières de formation et de services cantonaux.

Le Conseil d'Etat n'a pas caché que la HES-SO, notamment, continuait d'exercer de fortes pressions pour un maximum de centralisations. Mais le Conseil d'Etat a déclaré qu'il apportera tout son appui pour le maintien de la formation spécialisée dans le Haut du canton. Ainsi, tout départ devrait faire l'objet d'une contrepartie. Une discussion générale a eu lieu aussi sur les délocalisations possibles de certains services cantonaux à La Chaux-de-Fonds. Il a bien sûr été question de la construction projetée dans cette ville pour le nouvel appareil judiciaire de première instance et de la localisation à La Chaux-de-Fonds du préposé cantonal à la transparence.

- Hôpital neuchâtelois.

Le Conseil d'Etat a explicité les enjeux des futurs états généraux de la santé, et le défi que représentait la volonté de trouver un consensus sur les répartitions des missions.

La Chaux-de-Fonds, le 25 septembre 2009

Pour d'éventuelles précisions, Rémy Gogniat (032 967 62 08 remy.gogniat@ne.ch), chargé de communication de la Ville de La Chaux-de-Fonds (www.chaux-de-fonds.ch), renseignera les journalistes ou les mettra en relation avec l'autorité cantonale ou communale concernée.